



Emploi et chômage

▣ **Financement de l'insertion par l'activité économique : les Sages plaisent pour des améliorations...**

Dans un rapport intitulé « L'insertion des chômeurs par l'activité économique, une politique à conforter », publié le 15 janvier, la Cour des comptes plaide pour que l'insertion par l'activité économique bénéficie de « financements plus adaptés », préconisant une « amélioration » de « l'allocation des moyens ». Elle estime aussi qu'il faut « faire évoluer le mode actuel d'allocation des aides au poste [80 % du Smic pour un temps plein, NDLR], dont le calcul prend insuffisamment en compte la réalité des modèles économiques des différents types de structure ». Sur la question de la formation, elle souhaite « une meilleure visibilité des ressources mobilisables » à l'avenir pour « conforter la place de la formation » dans les parcours d'insertion, en raison d'« incertitudes liées » à la toute récente réforme. « Les entreprises d'insertion, qui emploient et accompagnent chaque année 60 000 personnes en difficulté, saluent ce rapport qui reconnaît leur engagement et leur efficacité économique et sociale », a réagi la Fédération des entreprises d'insertion dans un communiqué. Elles « partagent notamment les propositions formulées par la Cour concernant l'accès facilité à la formation pour leurs salariés, la simplification de la gestion des aides publiques et le besoin

de visibilité sur les financements publics à venir ». *Source AFP*

▣ **... et Coorace se félicite des conclusions sur l'insertion par l'activité économique**

La fédération nationale de l'économie sociale et solidaire Coorace, qui rassemble 550 entreprises, principalement des secteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE), a indiqué dans un communiqué du 17 janvier, se féliciter « des conclusions du rapport » de la Cour des comptes sur l'IAE, auquel elle a « activement contribué ». À « la suite de la mission Borello, et de la stratégie pauvreté », ce rapport « montre les forces et le potentiel du triptyque formation, accompagnement et mise en emploi des entreprises solidaires pour amener le public vers l'emploi durable ». Sont également pointés dans le rapport, selon Coorace, « des leviers qui permettraient aux dispositifs de gagner en efficacité, notamment sur le financement public, qui doit être plus adapté aux modèles économiques des entreprises solidaires ». « Nous rejoignons ces conclusions sur les nécessaires réadaptations des financements, notamment pour mieux prendre en compte l'accompagnement socio-professionnel et technique des salarié-e-s, mais également la mission d'accueil des publics précarisés menée par les associations intermédiaires », poursuit le communiqué.